



Catalogue
des
FORMATIONS

2023



Olivier Toma
Fondateur de l'agence Primum
Non Nocere®

Edito

Madame, Monsieur,

Dans un monde en perpétuelle évolution, la technologie de l'information et de la communication bâtissent un nouveau rapport avec le savoir. Notre agence se met à la portée de tous en proposant des formations adaptées aux besoins du terrain. Les formations de Primum Non Nocere® garantissent à chaque apprenant, une compréhension et une capacité d'action dans les domaines de la santé environnementale, du développement durable en santé et de la sécurité sanitaire.

Les formations que nous proposons sont, grâce à la qualité de nos experts, un moyen efficace d'évoluer au sein de votre organisation, de votre établissement... en cumulant les compétences, les savoir-faire qui permettront de répondre au mieux aux tournants incontournables de notre société.

Primum Non Nocere® vous transmet toute son expertise dans différents domaines tels que le développement durable, les achats responsables...

C'est un véritable coup de pouce que nous vous garantissons !

SOMMAIRE

Qui sommes-nous ?	4
Règlement intérieur de la formation	5
Notre méthode	6
Nos formateurs	8

GÉNÉRAL

• Fresque Intégrale	14
• Formation action : inscrire la RSE dans son organisation	17
• E-learning : devenir société à mission	20
• E-learning : devenir référent RSO	22
• Le développement durable : pilotage de direction et stratégie d'établissement	25
• L'intégration d'une démarche RSE	27

ENVIRONNEMENT

• Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire	31
• La réduction des émissions de gaz à effet de serre et le lien avec les consommations d'énergie	33
• La gestion des déchets en établissements sanitaires et médico-sociaux	35
• La prévention et la promotion en santé environnementale	37
• La construction d'un plan de mobilité	39

SOCIAL

• L'hygiène des locaux sans chimie : comprendre les risques et changer les pratiques	43
• Piloter une démarche de QVT en établissement de santé	45
• La loi EGALIM et lutte contre le gaspillage alimentaire	47
• L'intégration de la dimension environnementale des soins à travers «l'éco-pratique des soins»	46
• L'intégration de la dimension environnementale des soins à travers «l'éco-conception des soins»	49
• Promouvoir et mettre en œuvre le développement durable au bloc opératoire	53

ÉCONOMIE

• Les achats responsables : méthodologie et critères de choix	57
---	----



Agence experte en accompagnement RSO, développement durable et santé.

Primum Non Nocere® accompagne les organisations dans leur démarche de Responsabilité Sociétale et plus globalement de développement durable.

L'agence réalise des études techniques, des diagnostics spécifiques et des accompagnements stratégiques, avec la mise à disposition d'outils et d'indicateurs adaptés.

L'agence Primum accompagne également les organisations dans l'obtention de labels qualité et certifications (EMAS, ISO 14001, ISO 26000, ISO 50001, V2020, THQSE®...).

Société à mission depuis janvier 2020.

Entreprise engagée pour le bien commun, l'agence a toujours placé dans son exercice les valeurs humaines et environnementales lui permettant de s'inscrire dans une démarche modélisante et intemporelle.

Grâce à la loi PACTE, le contour de société à mission a été déterminé, proposant d'inscrire dans les statuts la raison d'être, les valeurs et des objectifs sociétaux, sociaux à respecter.

Ainsi, en janvier 2020, l'agence est devenue société à mission avec pour raison d'être « promouvoir un développement pérenne préservant l'environnement et la santé de chacun ».



OBJET

Article 1 - Primum Non Nocere est un organisme de formation domicilié 5bis rue Franklin à Béziers.

La déclaration d'activité est enregistrée sous le n° 76 34 1098834 auprès de la DIRECCTE Occitanie.

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3, L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Il s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session de formation dispensée par Primum Non Nocere et ce, pour la durée de la formation suivie. Il a vocation à préciser :

- Les mesures relatives à l'hygiène et à la sécurité ;
- Les règles disciplinaires et notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que leurs droits en cas de sanctions.

DISCIPLINE

Article 2 - Les horaires de formation sont fixés par Primum Non Nocere et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires.

Article 3 - Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin de la formation, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 4 - Il est formellement interdit aux stagiaires :

- d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse ;
- de fumer et de vapoter dans les lieux affectés à un usage collectif et notamment dans les locaux de la formation ;
- d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux ;
- de quitter la formation sans motif ;
- d'emporter tout objet sans autorisation écrite ; sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer la session de formation.

SANCTIONS

Article 5 - Tout agissement considéré comme fautif par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- Exclusion temporaire ou définitive de la formation.

Dans le cadre de l'épidémie de COVID, chaque stagiaire s'engage à respecter les mesures barrières et les consignes qui seront données par le formateur en cas de formation en présentiel (port de masque, désinfection des mains, distanciation sociale, etc.). Le non-respect de ces consignes pourra faire l'objet des sanctions prévues ci-dessus.

PUBLICITÉ DU RÈGLEMENT

Article 6 - Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire avant toute inscription définitive.



OÙ JE VEUX !



Nous proposons aux apprenants des formations en INTER, INTRA, également du E-learning. Pour s'adapter à toutes les situations et à toutes les contraintes de transports, agendas ...



QUAND JE VEUX !



Nous nous adaptons à vos disponibilités, à vos impératifs.



COMME JE VEUX !



L'équipe pédagogique conçoit et développe une méthodologie de qualité adaptée aux apprenants : « sur-mesure » !

A chaque étape de la mise en œuvre de l'action de formation : formulation de votre demande, évaluation de vos besoins, création des modules en présentiel et/ou classe virtuelle ou E-learning, réalisation de l'action de formation, évaluation et bilan de la formation.

PÉDAGOGIE

Les modalités pédagogiques s'adaptent aux parcours de formation souhaités et aux profils des participants. Elles permettent de répondre à des besoins ciblés, et d'optimiser les temps et les coûts de formation :

- Apports théoriques,
- Recueils de bonnes pratiques,
- Supports de formation multimédia,
- Retours d'expérience,
- Etudes de cas et exercices de simulation,
- Tutorat individualisé,

DES FORMATEURS DE QUALITÉ

Les Formateurs Primum Non Nocere® sont des professionnels de terrain, experts dans leur métier. Ils sont spécialisés dans le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale des Organisations appliqués au secteur sanitaire et médico-social, mais également à destination des entreprises et collectivités.

Compétents en conception et animation de formation, car régulièrement formés, ils maîtrisent également les techniques d'analyse de pratiques professionnelles et de gestion des risques.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ

Le 30 mars 2018, la déclaration de Primum Non Nocere® sur Datadock a été validée. Nous répondons aux critères du Décret Qualité du 30 juin 2015 et sommes donc référencables par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle :



Datadock

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,

La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires. Les points de vigilance exercés sont notamment :

- L'évaluation des résultats : satisfaction des apprenants, connaissances acquises, compétences développées,
 - La formation des formateurs : actualisation en continu des connaissances pédagogiques, techniques et environnementales,
 - La pertinence des moyens : évaluation des méthodes et outils pédagogiques, des temps d'apprentissage estimés, des profils et qualité des formateurs et du coût de la prestation.
-
- L'agence primum est certifiée Qualiopi depuis le 20 octobre 2021 par Bureau Veritas.

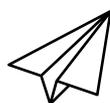


La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

PRIMUM NON NOCERE® est un organisme de formation déclaré sous le numéro d'enregistrement 76 34 10988 34.



04 67 00 31 70



formation@agenceprimum.fr



Fabienne Agullon

CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après avoir été diplômée de l'école de Sage-Femmes de Montpellier, elle réalise un CEU santé environnementale en stérilité et périnatalité. Sage-Femme depuis 2004 CH Simone Veil à Cannes, elle rejoint l'équipe de Primum Non Nocere en 2022 en tant que Consultante en développement durable.



Fanny Auger

CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ingénieur chimiste, Fanny intègre l'agence en 2016 et se spécialise dans l'écoconception des soins. Elle analyse également les produits utilisés par les clients pour en percer la composition et traquer toutes les substances identifiées comme préoccupantes pour la santé humaine et l'environnement. Un diplôme universitaire en hygiène en plus, complète ses compétences et son expertise en matière d'hygiène des locaux. Enfin, elle excelle dans l'utilisation des outils d'intelligence collective pour mobiliser les groupes.



Agathe Barret

GESTIONNAIRE DE LABEL

Diplômée de Sciences Po, Agathe se spécialise en développement durable et concertation. Elle associe ses deux cœurs professionnels : la santé et l'environnement en rejoignant d'abord Synergie Santé Environnement puis Primum Non Nocere, en tant que chargée de développement et spécialiste de la mobilité. Grâce à un travail collectif, elle crée le label de qualité THQSE. Elle est également spécialiste de l'animation en intelligence collective et la conduite du changement.



Morgane Aubert

CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diplômée d'un master 2 de Science Politique en parcours Coopération International et Développement à Montpellier, elle a obtenu un diplôme universitaire en management de projet et d'équipe en coopération pour le développement. Elle a travaillé en tant qu'étudiante chercheuse au Centre Internationale de Recherche en Agronomie pour le Développement (CIRAD) - sur les relations entre les acteurs impliqués dans la lutte contre la malnutrition en Afrique dans la coopération internationale.



Marion Campion

CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Spécialisée en Hygiène Sécurité et Environnement, Marion exerce tout d'abord dans le secteur industriel. Consultante depuis 2015, elle accompagne des établissements sanitaires et médico-sociaux dans leur démarche de responsabilité sociétale, mène un projet d'économie circulaire dans des établissements avec l'ADEME et pilote et construit les missions « Health Truck », campagnes de sensibilisation itinérante en santé environnementale, nutrition, risque chimique, plastique, etc.



Jade Nocca

CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diplômée d'un Master International Business, spécialité SupplyChain Management et Bachelor Commerce International, spécialité Achats et Transactions Internationales, Jade a optimisé le merchandising et développé l'assortiment dans la grande distribution pour le compte d'un industriel du biscuit. Elle a également développé la stratégie de référencement et développé l'offre innovante du secteur du handicap au sein de CAHPP. Elle a négocié des marchés avec les fournisseurs.



Marion Briançon-
Marjollet

CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur Agronome à l'ENSAIA et d'un Master2 Ingénierie du DD à l'université de Nancy, a travaillé sur la prospection du gaspillage alimentaire et la gestion des biodéchets en restauration scolaire. Elle a été chargée de mission à la FNAQPA, a animé des formations au sein de GERONFOR, a piloté des recherches action ADD'AGE. Elle a piloté le projet Maison Gourmande et Responsable (ademe, agirc-arcco, fehapd, fnadepa, synerpa, anap) auprès de 492 EHPAD.



Sophie Duclaux

CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec un diplôme Universitaire en information et communication, Sophie a occupé un poste d'assistante technique, acheteuse et pilote de Développement Durable dans un établissement de santé. En 2016, elle intègre l'agence pour accompagner des établissements de santé et médico-sociaux dans leur démarche de développement durable et plus spécifiquement sur les thématiques des achats, des déchets et de la biodiversité.



Chloé Thevenot

CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diplômée de la Toulouse Business School - Sciences Po Toulouse d'un Master en management (programme Grande Ecole TBS) d'un Master 2 Risques, Sciences, Environnement, Santé (Sciences Po), elle intervient sur le terrain et en tant que cheffe de projet sur la stratégie RSO de l'UNAPEI30 (26 structures), sur la coordination du projet développement durable de l'ARS PACA (190 établissements sanitaires et médico sociaux). Elle réalise également le plan de mobilité du groupe Korian.



Pierre Gremet

CONSULTANT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diplômé d'un Master de Santé en Management des établissements, Pierre a occupé un poste de qualicien dans lequel il a structuré des démarches de certification et d'évaluation interne et externe. Consultant depuis 2015, il accompagne des établissements sanitaires, médico sociaux, des entreprises, des écoles, dans l'intégration et le pilotage des démarches RSE. Il pilote le projet de labellisation de pharmacies et gère et développe le volet formation de l'agence.



Anthony Lepere

JURISTE ET CONSULTANT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il est diplômé d'un master 2 Droit Privé Economique, d'un master 2 en Gouvernance Environnementale et Sociétale de l'Entreprise, et d'un Diplôme d'Université Legaltech et law Innovations. En 2020 il accompagne la société Erillia dans son processus de transition vers le statut de société à mission. Anthony est du Comité de mission de l'agence Primum Non Nocere.



Ambre Bourret

CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

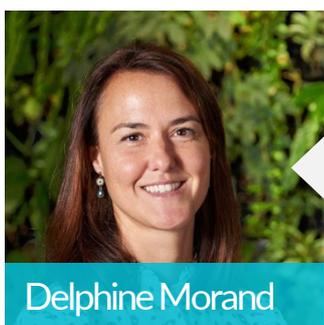
Diplômée d'un Master 2 Environnement, Risques Industriels et Urbains (ERIU), à l'Institut Génie de l'Environnement et de l'Ecodéveloppement de Lyon, elle développe une expertise sur la gestion du risque, notamment professionnel et mène des audits de conformité (ISO 14001, ISO 9001, ISO 45001, ISO 50001). Elle accompagne des établissements dans leur stratégie RSE.



Gautier Lestrade

INGÉNIEUR THERMICIEN

Ingénieur thermicien et spécialiste des bilans carbone, Gautier intègre l'agence en 2016 . Il a en charge la réalisation d'audits énergétiques de bâtiments pour en améliorer l'efficacité énergétique, la réalisation de bilans d'émission de gaz à effet de serre. Il anime des formations sur ces sujets



Delphine Morand

CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diplômée d'un Master Qualité Sécurité Environnement au CESI Mauguio, d'un Certificat en élaboration de stratégie et conduite de projets en milieu humanitaire à l'Université de Genève et d'un Master en Management des Affaires Internationales à l'Université de Chambéry, Elle développe une expertise de commerciale pour des grands groupes (DANONE, DELL). Au sein de Primum, elle accompagne des organisations dans leur stratégie RSE.



CONSULTANT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diplômé d'un Mastère Spécialisé Acteur Pour la Transition Energétique, Audencia Business School à l'Ecole Centrale Nantes, il a travaillé en tant que Collaborateur Technique Environnement à l'Assemblée Nationale sur des questions locales, nationales et internationales (mix énergétique, la gestion des déchets, les infrastructures, la biodiversité et le tourisme durable). Il conseille des organisations publiques du secteur de la santé (DGOS, ANAP, RESAH) et est évaluateur certifié du label RFAR.



FONDATEUR DE L'AGENCE ET DU C2DS

Fort d'une expérience de 17 années dans le domaine de la santé, il met en œuvre la démarche qualité avant même que l'accréditation soit en place en France. En 2005, il crée le Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS). Les demandes d'accompagnement et de conseils sont nombreuses. Il est sollicité pour créer une agence d'expertise et d'accompagnement en développement durable en santé. L'activité de Primum Non Nocere® débute en 2009.



CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diplômée d'un Master of Science of Management (spécialisation Corporate Finance) Inseec Business School - groupe INSEEC Paris et d'un MBA Management Opérationnel et Performance Durable Institut supérieur du commerce étant Major de Promotion, elle développe une expertise RSE depuis 11 ans pour différents groupes (La Poste, Gouters magiques) dont 5 ans durant lesquels elle élabore et anime la stratégie RSE du CHU de Lille. Shyrine est également fresqueuse du climat.



CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après avoir été Consultante en développement durable en stage chez Primum Non Nocere dans le cadre de son diplôme d'Ingénieur-Chimiste à l'ENSCM, elle a été auditrice cosmétiques et écoproduits pour Ecocert. C'est en 2022 qu'elle revient chez Primum pour endosser les responsabilités de son poste actuel.



CONSULTANTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diplômée d'un Bachelor of Midwifery (équivalent DE Sage-Femme), puis en Infirmierie Tropicale et à la tête d'un master en risques, sciences, santé et environnement obtenu à Sciences Po Toulouse. Tout d'abord Sage-Femme, c'est en 2022 qu'elle rejoint l'agence Primum Non Nocere pour devenir Consultante en Développement Durable.





GÉNÉRAL

Primum Non Nocere® a été fondée pour conseiller, former et accompagner les entreprises et collectivités aux enjeux du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale des Organisations en Santé.

A ce titre, elle se doit d'être exemplaire dans son fonctionnement et ses relations. Chaque année, Primum Non Nocere® édite sa déclaration de performance extra-financière (rapport RSO/RSE) et son indicateur DD.

Forts de leur expérience et de leur savoir faire, les formateurs de l'agence souhaitent vous enseigner les méthodes et les techniques pour amener la RSE dans les organisations et/ou améliorer les indicateurs RSE.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Identifier tous les enjeux du développement durable au delà du seul enjeu énergie/climat.
- Etablir les liens entre les concepts One Health, le climat, la biodiversité, la santé environnementale, etc..
- Mettre en œuvre des actions de prévention pour réduire ses impacts et ceux de son organisation.

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation.
- Questionnaires de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...),
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle),
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle en entrée et sortie de formation.

Catégories de public et prérequis

- Tout public
- Effectif optimal : 10 à 12 participants (mais déployable sur des plus grands effectifs)
- Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Pédagogie participative et intelligence collective
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

Intervenants :



Chloé
THEVENOT



Fanny
AUGER

Documents et livrables

- Livret des essentiels à retenir
- Jeux de cartes
- Kakémono et infographies
- Vidéos
- Applications numériques
- Serious games

Contenu de la formation

APPORTS DE CONNAISSANCES : Introduction aux trois grands enjeux du Développement Durable

- Le développement durable, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et les référentiels.
- **Agir pour le climat** : Le changement climatique, ses causes et ses conséquences, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (mobilité, matières résiduelles, l'alimentation, les achats, le numérique et l'énergie).
- **Améliorer les Conditions Humaines** : La qualité de vie au travail (QVCT) , les risques psychosociaux, la Santé Environnementale, la gouvernance responsable , l'éthique, les droits de l'homme, etc.
- **Préserver les ressources naturelles** : L'exploitation de l'eau des sols et forêts, la Déforestation importée, le jour du dépassement, les actions en tant que consommateur, la préservation de la biodiversité et la restauration du vivant.

ATELIER PRATIQUE : Les ateliers à la carte sur les 3 grands enjeux (au choix)

- L'énergie (les énergies fossiles et les objectifs de réduction, les écogestes, les aides financières)
- Le numérique (les chiffres clés, les écogestes)
- La mobilité (la mobilité durable, le covoiturage, l'écoconduite, les déplacements professionnels, les bonnes pratiques, le forfait mobilité durable et les aides financières)
- L'empreinte carbone personnelle : calcul de l'impact individuel, les 10 écogestes
- Les risques psychosociaux
- Les troubles musculo squelettiques
- Les produits d'entretien et les risques chimiques (les pictogrammes de dangers, les bonnes pratiques, les recettes « maison »).
- Les perturbateurs endocriniens et les cosmétiques (les substances à éviter, les astuces)
- Les champs électromagnétiques (la prévention, les appareils de mesure)
- La qualité de l'air intérieur (les enjeux, les sources de polluants, la mesure , les écogestes)
- L'exposition solaire (la prévention)
- Le sport
- Les moustiques tigres et les tiques (les zones de risques en France, la lutte anti vectorielle)
- La nutrition (les additifs, le sucre, les recommandations de l'OMS, les pesticides, les recettes pour booster l'immunité)
- La prévention des chutes chez les personnes âgées (les aides techniques, la prévention)
- Les nanoparticules (les dangers, les écogestes)
- Les 1000 jours
- Les nuisances sonores (les enjeux, l'évaluation du bruit, les gestes de prévention)
- La prévention des dangers domestiques et routiers chez l'enfant (les bonnes pratiques)

Contenu de la formation

- L'eau (les chiffres clés, les nudges et les écogestes)
- La biodiversité (le lien avec la santé, les chiffres clés, les bonnes pratiques)
- Les matières résiduelles (les chiffres clés, les éco gestes de tri des déchets, les solutions zéro déchets)
- Le plastique et l'usage unique (les chiffres clés et les dangers du plastiques, les substitutions possibles et la réduction à la source)
- Alimentation et environnement (le gaspillage alimentaire, les labels dans l'alimentation, les bonnes pratiques)
- L'économie circulaire

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 2h30 heures, entre 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure. (modulable en fonction du nombre d'ateliers (30 min chacun)
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous

Tarifs et délais d'accès

INTRA : Tarification à l'heure sur la base de 1600 € net/ jour de 7h
INTER : Tarification à l'heure sur la base de 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client
Financement possible : OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation de 21 heures, les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser le concept de développement durable et de la RSE et comprendre la transversalité du concept et ses implications organisationnelles,
- Intégrer le développement durable dans le projet de l'organisation,
- Réaliser des diagnostics internes,
- Elaborer un plan d'action adapté à l'organisation,
- Piloter la démarche de développement durable au sein de l'organisation,
- Proposer des projets pour fédérer et dynamiser les équipes autour du DD.

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation.
- Questionnaires de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...),
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle),
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle en entrée et sortie de formation.

Catégories de public et prérequis

- Directeurs et personnels d'encadrement d'établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Effectif optimal : 10 à 12 participants
- Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

Documents et livrables

- Convention de formation
- Support pédagogique

Intervenants :



Olivier
TOMA



Delphine
MORAND



Marion
BRIANÇON
MARJOLLET



Chloé
THEVENOT



Shyrine
CASSAM

Formation-Action RSE

Inscrire la RSE au sein de son organisation

Contenu de la phase 1 de la formation – Durée 7 heures

APPORTS DE CONNAISSANCES : Construire son plan d'action et déployer la démarche

- Prioriser les actions issues du diagnostic*
- Construire et actualiser le plan d'action RSE/RSO de l'organisation
- Connaître les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux de la RSE/RSO
- Connaître la réglementation
- Connaître les fondamentaux de l'ISO 26 000
- Maîtriser la notion de parties prenantes

ATELIER PRATIQUE : Comité de retour d'expérience

- Rédiger un communiqué sur l'état des lieux des enjeux DD au sein de leur organisation et sur les leviers motivationnels pour s'engager au regard des connaissances acquises.

Contenu de la phase 2 de la formation - Durée 7 + 3,5 heures

APPORTS DE CONNAISSANCES : Apprendre à réaliser son auto-évaluation RSE/RSO

- Apprendre à réaliser son diagnostic afin de connaître la situation de l'organisation en matière de développement durable. Cette étape est essentielle à la mise en œuvre d'un plan d'actions.
- Répondre à un questionnaire en ligne, le référentiel THQSE®, Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale. Ce référentiel a été créé en reprenant toute la réglementation en vigueur, le PNSE, le Plan National Santé au Travail, ainsi que les ODD de l'ONU.

ATELIER PRATIQUE : Sollicitation des parties prenantes

- Solliciter des parties prenantes internes pour la contribution au diagnostic et finaliser le remplissage de la plateforme (questions et indicateurs).

Formation-Action RSE

Inscrire la RSE au sein de son organisation

Contenu de la phase 3 – Durée 3,5 heures

APPORTS DE CONNAISSANCES : Construire son plan d'action et déployer la démarche

- Prioriser les actions retenues dans le diagnostic
- Construire et être en capacité de le faire évoluer et d'actualiser le plan d'action
- Être en capacité d'animer une démarche de développement durable
- Maitriser des outils d'intelligence collective pour déployer le plan d'action de façon collaborative

ATELIER PRATIQUE : Comité de retour d'expérience

- Réalisation du plan d'action sous forme d'atelier pratique

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h, Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers

Calendrier : à convenir avec le client

Financement possible : OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette auto-formation de 2,5 heures, les stagiaires auront acquis tous les éléments théoriques, réglementaires et pratiques pour s'engager et engager leurs entreprises dans l'aventure des sociétés à mission. Ils seront capables de :

- Identifier les enjeux liés à la société à mission
- Interpréter les textes réglementaires
- Identifier les avantages et inconvénients de devenir société à mission
- Mettre en pratique les étapes nécessaires pour devenir société à mission (définition de la raison d'être, des objectifs et valeurs, création du comité de mission, déclaration, etc.)
- Anticiper les évaluations en suivant et contrôlant son statut

Suivi et évaluation

- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation
- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)

Catégories de public et prérequis

- Prérequis : aucun
- Salariés
- Cadres
- Créateurs/repreneurs d'entreprise

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz

Documents et livrables

- Convention de formation
- Support pédagogique

Intervenants :



Anthony
LEPERE



Agathe
BARRET

Contenu de la formation

- Les origines et la naissance du statut de société à mission
 - Un phénomène tout droit venu de l'autre côté de l'Atlantique
 - Les travaux de recherche de mines ParisTech
 - La naissance d'une volonté politique de réforme
 - Le projet de loi PACTE
 - La volonté du législateur : des entreprises qui s'engagent
- Les textes réglementaires
 - Préambule sur les trois niveaux
 - L'article 1833 du Code civil
 - La raison d'être
 - La société à mission
- Les avantages et inconvénients de devenir société à mission
 - Les avantages
 - Les inconvénients
- Les étapes nécessaires pour devenir société à mission
 - Domaine d'application du statut de société à mission
 - Définir sa raison d'être
 - Définir sa mission et ses objectifs
 - Définir des modalités de suivi de l'exécution de la mission dans les statuts : le comité de mission
 - Faire vérifier l'exécution des objectifs : l'OTI
 - Déclarer la qualité de société à mission
- Benchmark et observatoire des actions réalisées en France
 - Observatoire des sociétés à mission en France
 - Benchmark de 5 sociétés à mission en France (Bioviva, Le Slip Français, Léa Nature, La MAIF, Le Cèdre)

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 2 heures 50
- Formation en E.learning
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

Tarifs et délais d'accès

E.learning : 480 € net/ formation /stagiaire
Calendrier : à convenir avec le client

Financement possible : OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette auto-formation de 7 heures, les stagiaires auront acquis les clés de compréhension des sujets de la responsabilité sociétale ainsi que la réglementation actuelle permettant de piloter et déterminer les priorités. Ils seront capables de :

- Découvrir les thématiques de la RSE dans une organisation,
- Comprendre les enjeux du développement durable,
- Connaître les réglementations applicables aux enjeux de la RSE pour une organisation,

Suivi et évaluation

- Feuilles de présence,
- Questions écrites (QCM)
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Questionnaires de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...),
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle),
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Catégories de public et prérequis

- Responsables qualité, référents RSE, directeurs, cadres
- Effectif optimal : illimité (tarif établi par apprenant)
- Prérequis : aucun

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

Documents et livrables

- Convention de formation
- Support pédagogique

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 7 heures avec 14 modules de 30 mn
- Formation en E.learning
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez vous

Tarifs et délais d'accès

E.learning : 480 € net/ formation /stagiaire
Calendrier : à convenir avec le client

Financement possible : OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne

Renseignez-vous

Equipe pédagogique

CÉDRIC ALLIÈS - Spécialiste des thématiques matières résiduelles et transport de matières dangereuses, chargé des achats et économie circulaire

FANNY AUGER - Conseillère développement durable – Ingénieur chimiste – Chargée des thématiques hygiène, santé environnementale et éco-conception des soins

AGATHE BARRET - Gestionnaire du label de qualité THQSE®, Chargée des thématiques mobilité et concertation

DAVID BRISSIAUD - Conseiller développement durable – Chargé des thématiques Achats responsables et analyse de risques

MARION CAMPION - Conseillère développement durable – Gestionnaire des risques, hygiène et environnement.

AHMED CHEPPIH - Conseiller développement durable – Ergonome et gestion des risques professionnels – Chargé de la thématique Qualité de vie au travail

LUCE DEVIGNE - Conseillère développement durable – Spécialiste de la thématique restauration éthique et durable et diplômée du DU management du développement durable en santé

SOPHIE DUCLAUX - Conseillère développement durable – Chargée des thématiques Achats responsables, gouvernance et biodiversité

JEAN GASSE - Conseiller développement durable – Spécialiste bilan carbone et compensation carbone, chargé des thématiques transports et territoires

PIERRE GREMET - Conseiller développement durable – Qualiticien et gestionnaire des risques – Chargé des thématiques Qualité de l'Air, Santé environnementale, et parties prenantes

ÉLODIE GRIMAL - Conseillère RSE/RSO/, infirmière diplômée du DU management du développement durable en santé et spécialiste en santé environnementale

JÉRÉMIE KREBS - Conseiller développement durable – Responsable Qualité, Sécurité, Environnement – Spécialiste des normes (ISO 14001, 26000, 20400), chargé des thématiques bâtiments et déchets.

GAUTIER LESTRADE - Spécialiste en performance énergétique du bâtiment et bilan carbone – Chargé des thématiques énergie et eau

NELLY PHANSIRI - Conseillère développement durable – Infirmière – Chargée des thématiques éco-conception des soins, santé environnementale et hygiène

ÉLISE SCARPATI - Conseillère développement durable – Qualiticienne et gestionnaire des risques – Chargée des thématiques restauration éthique et durable et gouvernance

Contenu de la formation

- **La qualité de l'air intérieur**
 - Les données chiffrées
 - Le contexte réglementaire de la QAI
 - Les effets d'une mauvaise qualité de l'air sur la santé
 - Les sources de polluant de l'air intérieur
 - Les 10 écogestes de la QAI
- **La santé environnementale**
 - Les définitions de la santé et de la santé environnementale
 - Le contexte et le cadre réglementaire
 - Les sources de polluants les risques et les effets sur la santé
 - les bases de la prévention en santé
- **La mobilité durable**
 - Définition et enjeux de la mobilité
 - Les enjeux environnementaux
 - Les enjeux sociaux
 - La réglementation
 - Les facteurs d'impact
- **La performance Energétique du bâtiment**
 - Qu'est-ce que l'énergie ?
 - Les enjeux liés à l'énergie : effet de serre/impact de l'homme sur le réchauffement climatique, la production d'énergie (renouvelable, fossile, nucléaire), les Kwh en France,
 - Introduction à l'audit énergétique
 - Introduction au BEGES
 - La loi ELAN
- **Le dialogue avec les parties prenantes**
 - La définition des parties prenantes
 - L'identification des parties prenantes
 - Les exemples de parties prenantes d'un établissement
 - Instaurer le dialogue avec les parties prenantes
 - Opportunités et exemples de la démarche
- **Les achats responsables**
 - La définition des achats responsables
 - Le contexte réglementaire : code de la commande publique et ambitions du PNAAPD
 - Les différents plans nationaux (PNSE, PST, etc)
 - Les perspectives d'intérêt des achats responsables
 - Un exemple : le marché des couches/nettoyage sans chimie
- **Les matières résiduelles (les déchets)**
 - Les enjeux sociétaux/environnementaux/chiffres clés (taux recyclable, enfouissement, incinération)
 - Définitions générales des déchets et des modes de traitements (dont les DASRI)
 - Les filières obligatoires
- **L'hygiène des locaux**
 - L'hygiène hospitalière et ses raisons
 - Les bases de l'hygiène
 - Le risque chimique
 - Les sources d'exposition
 - Les pictogrammes de dangerosité
 - Les produits et méthodes d'entretien des locaux
 - La démarche de prévention
 - Quelques exemples de démarches
- **La restauration éthique et durable**
 - Les enjeux et les impacts de la restauration
 - point législatif - loi pacte, loi EGALIM, loi gros producteur
 - Les enjeux de santé liés à la restauration
- **La gouvernance**
 - La démarche
 - L'animation et le pilotage
 - La communication
 - Les raisons d'agir
 - Appuis à la démarche
- **Le cycle de l'eau**
 - La consommations d'eau: sous comptage, eau pluviale, réglementation ERP, le traitement de l'eau
 - La maîtrise sanitaire: eau de boisson distribuée
 - La qualité des effluents
 - Les moustiques
 - Les éco gestes
- **La qualité de vie au travail (QVT)**
 - La construction de la QVT
 - La définition
 - Les enjeux de la QVT
 - La réglementation
- **Les référentiels normatifs de la RSE et les diagnostics**
 - Les intérêts, bénéfices d'un diagnostic RSE
 - Les différents référentiels et labels
 - Le vocabulaire
- **La biodiversité**
 - Les définitions : biodiversité, espèces animales et végétales, Les écosystèmes et interactions, les diversités
 - Comprendre les enjeux-les chiffres clés : La déforestation - la 6ème extinction massive

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser le concept de développement durable dans le secteur sanitaire et médico-social,
- Comprendre la transversalité du concept et ses implications organisationnelles,
- Intégrer le développement durable dans le projet de l'établissement,
- Conduire des projets pour fédérer et dynamiser les équipes autour du DD.

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation,
- Questionnaire de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...),
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle),
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle.

Catégories de public et prérequis

- Directeurs et personnels d'encadrement d'établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Effectif optimal : 8 à 12 participants.
- Prérequis : aucun.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

Documents et livrables

- Convention de formation
- Support pédagogique

Intervenants :



Marion
BRIANÇON
MARJOLLET



Chloé
THEVENOT



Shyrine
CASSAM



Agathe
BARRET



Olivier
TOMA



Morgane
AUBERT

Le développement durable : Pilotage de direction et stratégie d'établissement

Contenu de la formation

APPORTS DE CONNAISSANCES : les principes du développement durable

- L'affirmation du respect des générations futures
- Les quatre piliers du développement durable : économique, social, environnement, sociétal
- L'évaluation de la durabilité et l'internalisation des effets externes en économie de l'environnement
- L'opposabilité du développement durable dans les politiques publiques
- Les initiatives françaises : charte de l'environnement, Grenelles I et II, Plans Santé au travail (PST), Plans Nationaux Santé Environnement (PNSE), Loi de Transition énergétique pour la croissance verte, Loi Elan et décret tertiaire, Certification V2020 de la Haute Autorité en Santé (HAS), stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens.

ATELIER PRATIQUE : Comité de retour d'expérience

- Exemples de projets pour fédérer et dynamiser les équipes autour du développement durable.
- Analyse de pratiques professionnelles suivant la méthodologie du CREX (comité de retour d'expérience)

APPORTS DE CONNAISSANCES : le management « une thématique transversale »

- La feuille de route du management « durable »
- Gouvernance et mise en œuvre
- Intégrer le DD dans son projet d'établissement
- Outils disponibles : IDD, référentiels et certification (EMAS, ISO 26000), diagnostic de développement durable
- La politique de développement durable : première étape indispensable

ATELIER PRATIQUE : Plan d'actions sur 5 thématiques prioritaires

- Gérer des déchets solides
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Etablir un plan de réduction des consommations d'eau et d'énergie
- Comprendre la « Santé-environnementale »
- Mettre en œuvre les achats responsables : une thématique transversale

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
 - Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
 - L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.
- Renseignez-vous

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client
Financement possible : OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser les principes de la RSE dans tout secteur,
- Comprendre la transversalité du concept et ses implications organisationnelles,
- Conduire des projets pour fédérer et dynamiser les équipes autour de la RSE.

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation.
- Questionnaire de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...),
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle).
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle en entrée et sortie de formation

Catégories de public et prérequis

- Tout public
- Effectif optimal : 8 à 12 participants
- Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques:

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situa-

Documents et livrables

- Convention de formation
- Support pédagogique

Intervenantes :



Marion
BRIANÇON
MARJOLLET



Chloé
THEVENOT



Shyrine
CASSAM



Agathe
BARRET

L'intégration d'une démarche RSE

[Responsabilité Sociale des Entreprises]

Contenu de la formation

APPORTS DE CONNAISSANCES : les principes de la RSE

- L'affirmation du respect des générations futures (philosophique et juridique),
- Les quatre piliers du développement durable : économique, social, environnemental, sociétal,
- Les avantages de la RSE (attractivité de l'emploi, Bien-être et satisfaction au travail, performances, multipliées, création de valeur territoriale, anticipation, action...),
- Les initiatives et réglementations françaises (émergences des enjeux, rappels juridiques sur le droit de l'environnement, les lois « environnement », focus sur les grands textes...),
- Les enjeux dans le domaine de la santé publique.

APPORTS DE CONNAISSANCES : le management en RSE

- Les enjeux du management responsable,
- La crise et nouvelles formes de management,
- L'éthique et la RSE,
- La gestion de conflit (atelier pratique),
- La conduite du changement,
- L'impulsion d'une démarche RSE,
- La communication et la motivation des agents,
- Le suivi des actions.

ATELIER PRATIQUE

- Mise en situation de gestion de conflit (dilemme du prisonnier, le piège de l'interprétation, le piège de la compétition, la non-simultanéité des signaux, se mettre à la place de l'autre pour anticiper...).

APPORTS DE CONNAISSANCES : le management en RSE (suite)

- La politique de développement durable
- La gouvernance

ATELIER PRATIQUE

- Management avec la méthodologie des 6 chapeaux de Bono

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers

Calendrier : à convenir avec le client

Financement possible: OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous



ENVIRONNEMENT

Primum Non Nocere® applique la dimension environnementale au sein même de ses locaux. En effet, les bureaux sont alimentés à 100 % en énergies renouvelables et équipés d'éclairages LED à détecteurs de présence. Des green prises sont installées pour piloter les consommations d'énergie des postes.

Cela ne s'arrête pas là, le taux d'émissions de gaz à effet de serre émis est compensé par un programme de plantation d'arbres. Depuis 2014, Primum Non Nocere® a planté 500 arbres dans le département de l'Hérault ; une véritable «Compensation Carbone».

La politique de transports de l'agence privilégie les déplacements en train. Une indemnité kilométrique est proposée aux salariés utilisant le vélo pour le trajet domicile-travail. L'agence est équipée de vélos électriques pour les déplacements de proximité.

L'agence préserve la biodiversité en mettant sur son propre toit des ruches. Nous produisons notre propre miel. Un potager, des poules, et un hôtel à insectes sont autant d'éléments dont l'agence dispose sur son toit terrasse pour protéger l'environnement.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Identifier les systèmes énergétiques performants.
- Identifier les indicateurs, modes de comptage, modes de recueil de données pour suivre un tableau de bord
- Construire un plan d'action et le présenter
- Définir des priorités et exploiter les données
- Mobiliser des financements (fonds Chaleur, CEE)
- Se projeter dans une stratégie de réduction énergétique

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation,
- Questionnaire de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...),
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle).
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle en entrée et sortie de formation;

Catégories de public et prérequis

- Responsables des services techniques, directions, responsables des services économique et financiers
- Effectif optimal : 10 à 16 participants,
- Prérequis : aucun.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques:

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

Documents et livrables :

- Convention de formation
- Support pédagogique

Intervenant :



Gautier
LESTRADE

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire

Contenu de la formation

JOURNEE 1

- Généralités sur l'énergie : contexte énergie climat, énergie primaire et finales, le facteur humain dans les usages.
- Les systèmes dans un bâtiment : le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la ventilation, le réseau de distribution, l'éclairage.
- Le contrat d'exploitation et maintenance : P1,P2,P3, performance énergétique, les notions de maintenance.
- Le suivi des consommations d'énergie (le tableau de bord).

JOURNEE 2

- Les différents travaux de rénovation d'un bâtiment.
- Le bâtiment et ses caractéristiques : l'étanchéité de l'air, l'isolation, le transfert thermique, les déperditions de chaleur, le confort d'été.
- Les outils de la transition énergétique : l'audit énergétique, le décret tertiaire, le Bilan des émissions de gaz à effet de serre.
- Les financements : Les fonds chaleur, les Certificats d'Economie d'Energie

ATELIER PRATIQUE

- Visite d'une chaufferie (selon situation et possibilité)
- Etude de cas : le plan d'action

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 2 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client
Financement possible : OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

La réduction des émissions de gaz à effet de serre et le lien avec les consommations d'énergie

Contenu de la formation

APPORTS DE CONNAISSANCES : contexte

- Les enjeux du plan climat-énergie en France, le Grenelle de l'environnement et la transition énergétique,
- Les réglementations spécifiques,
- La définition des émissions de gaz à effet de serre et l'impact du changement climatique,
- Le lien entre « énergie » et « CO2 ».

APPORTS DE CONNAISSANCES : diagnostic et méthodologie

- Le diagnostic, une première étape indispensable :
 - Bilan Carbone et bilan d'émissions de gaz à effet réglementaire,
 - DPE et audit énergétique.
- Réduire les émissions de carbone : tous les professionnels de santé peuvent agir à leur niveau, en réduisant l'impact des déchets, les consommations d'énergie et d'eau, l'utilisation du papier.

APPORTS DE CONNAISSANCES : le management «une thématique transversale»

- Réduire les consommations d'énergie :
 - La définition des éclairages LED, Fluocompacte, fluorescente, halogène,
 - Les énergies renouvelables,
 - Les systèmes,
 - Les isolations,
 - Les petites interventions diverses.
- Les Contrats d'Economie d'Energie (CEE) et les Contrats de Performance Energétique (CPE).

ATELIER PRATIQUE

- Retours d'expérience en établissements sanitaires et/ou médico-social pour réduire les consommations d'énergie.

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client
Financement possible : OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les divers enjeux liés aux réductions des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- Répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement sans opération d'investissement Importante,
- Evaluer les gains possibles,
- Collecter les données pour faire un BEGES SCOP 1 / 2 / 3,
- Conduire des projets pour fédérer et dynamiser les équipes autour de la réduction des GES.

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation,
- Questionnaire de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...),
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle).
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle en entrée et sortie de formation;

Catégories de public et prérequis

- Tous professionnels,
- Effectif optimal : 6 à 12 participants,
- Prérequis : aucun.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques:

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

Documents et livrables :

- Convention de formation
- Support pédagogique

Intervenant :



Gautier
LESTRADE

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les différents enjeux de la gestion des déchets dans une démarche de développement durable,
- Identifier les différents types de déchets et risques associés, ainsi que les non-conformités,
- Optimiser la collecte et le traitement des déchets,
- Remplir le registre des déchets sortants,
- Gérer la performance environnementale des prestations sous-traitées.

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation,
- Questionnaire de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...),
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle).
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle en entrée et sortie de formation.

Catégories de public et prérequis

- Responsables des déchets, responsables qualité, responsables techniques, responsables développement durable, référents développement durable, hygiénistes,
- Effectif optimal : 8 à 12 participants,
- Prérequis : aucun.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

Documents et livrables :

- Convention de formation
- Support pédagogique

Intervenant :



Lucas
BOGAERT
ROSSI

La gestion des déchets en établissements sanitaires et médico-sociaux

Contenu de la formation

APPORTS DE CONNAISSANCES : les enjeux et orientations nationaux, textes et réglementations spécifiques au secteur

- Contexte et enjeux environnementaux, économiques et sociaux,
- Réglementation :
 - Textes structurants : Enjeux et objectifs nationaux et régionaux (PRPGDD),
 - Fiscalité sur le traitement des déchets : TEOM, Redevance Spéciale, Tarification Incitative...
 - Certification des établissements sanitaires / évaluation externe des établissements médico-sociaux.

APPORTS DE CONNAISSANCES : identifier les différents types de déchets et risques associés

- Présentation des catégories de déchets et filières d'élimination réglementaires.

ATELIER PRATIQUE

- Registre des déchets sortants : classification des déchets selon le code de l'environnement.

APPORTS DE CONNAISSANCES : identifier les non-conformités

- Procédures de tri et audit de vérification,
- Identification des non-conformités d'un local « déchets »,
- Le bon remplissage du bordereau de suivi d'élimination des déchets.

ATELIER PRATIQUE

- Registre des déchets sortants : apprendre à remplir le registre des déchets informatisés.

APPORTS DE CONNAISSANCES : identifier les non-conformités

- Les différents partenaires de collecte et traitement des déchets : collectivités, éco-organismes, associations, prestataires privés, ...
- Les modes de traitement des déchets : incinération, recyclage, réutilisation, valorisation...
- Exemples de bonnes pratiques en établissements sanitaires et médico-sociaux.

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client
Financement possible : OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à déployer une méthode de prévention en santé environnementale et à initier des actions préventives et ou de promotion de santé environnementale en milieu professionnel.

- Reconnaître un label fiable pour cosmétiques,
- Avoir un regard critique sur la liste des ingrédients,
- Analyser les pratiques professionnelles.

Suivi et évaluation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Catégories de public et prérequis

- Sage-femme, Auxiliaire de puéricultrice, Infirmière puéricultrice DE
- Effectif optimal : 8 à 12 participants,
- Prérequis : aucun.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation,
- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Intervenantes :



**Fanny
AUGER**



**Ambre
BOURRET**



**Alice
GAUTREAU**



**Fabienne
AGULLON**

Contenu de la formation

- **Comprendre le concept de santé environnementale**
 - Les déterminants de la santé
 - La notion de développement durable
 - La définition de la santé environnementale
- **Comprendre les données de santé publique**
 - Les chiffres
- **Connaitre le contexte politique (de l'international au régional)**
 - La charte d'Ottawa
 - La charte de l'environnement
 - La convention DD état/fédérations hospitalières
 - Les 1400 jours
 - PNSE
- **Identifier et découvrir les polluants physiques/chimiques/biologiques de l'environnement sous leur vrai nom.**
 - Au sein d'un Logement
 - Au sein d'une maternité
 - Comprendre les bénéfices de la santé environnementale
- **Rédiger un cahier des charges de produit cosmétique bébé exemplaire**
 - Les labels en cosmétiques
 - Mise en situation cas pratique
- **Analyse critique de pratique professionnelle**
 - Exemple du soin de cordon
- **Introduction à l'eco-conception**

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client

Financement possible : OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser les enjeux des plans de mobilité,
- Maîtriser les enjeux réglementaires,
- Sensibiliser et concerter les diverses parties prenantes,
- Mener la démarche de la conception à l'évaluation.

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation.
- Questionnaire de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...),
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle).
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle en entrée et sortie de formation.

Catégories de public et prérequis

- Direction, direction des Ressources Humaines, Manager
- Effectif optimal : 8 à 12 participants
- Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

Documents et livrables :

- Convention de formation
- Support pédagogique

Intervenante :



Chloé
THEVENOT

Contenu de la formation

APPORTS DE CONNAISSANCES : définitions et contexte

- Définition du plan de mobilité et impacts positifs
- Contextualisation réglementaire

APPORTS DE CONNAISSANCES : Parties prenantes

- Parties prenantes externes liées au plan de mobilité et leurs missions (arguments pour les convaincre et les impliquer)
- Parties prenantes internes : freins et avantages pour les collaborateurs et la direction. (atelier pratique)

APPORTS DE CONNAISSANCES : Application

- La concertation et consultation
- La récolte d'informations (quoi? Qui? Où? Quand? Comment?)
- L'analyse des données et leur diagnostic
- La présentation des actions possibles et de leurs coûts
- La construction du plan d'actions et d'un rétroplanning
- La rédaction son plan de mobilité
- Le suivi et l'amélioration continue

ATELIER PRATIQUE :

- Mise en situation d'un plan de mobilité

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client

Financement possible: OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne. Renseignez-vous





SOCIAL

L'agence Primum Non Nocere® propose à ses collaborateurs diverses pratiques pour améliorer la qualité de vie au travail : autonomie, mise en place de télétravail, adaptabilité des horaires en fonction de la vie familiale. Nos collaborateurs bénéficient d'une prise en charge à 100 % de la Mutuelle Santé Collective. Comportant des options de médecine douce.

L'environnement de travail est étudié pour préserver la santé des collaborateurs : les bureaux sont éco-conçus, une étude ergonomique des postes de travail a été réalisée pour prévenir les TMS (Troubles Musculosquelettiques), des mesures de COV (Composés Organiques Volatils) sont effectuées en continu.

De plus, un ostéopathe, un tabacologue, une réflexologue, interviennent régulièrement à l'agence pendant les horaires de travail pour le bien-être des salariés.

Sur le toit de l'agence un potager est mis à la disposition des collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

Ce Programme s'adresse aux référents hygiène afin de réduire l'usage de la chimie dans les pratiques de nettoyage des locaux. A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables :

- Comprendre et analyser les risques liés à l'utilisation des produits chimiques et plus spécifiquement des produits d'entretien,
- Initier un entretien des locaux plus responsable,
- Convaincre et accompagner les équipes.

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle
- Exercices et cas pratiques
- Formulaire d'évaluation de satisfaction de la formation et du déroulement
- Attestations individuelles de fin de formation

Catégories de public et prérequis

- Responsable qualité, gestionnaire des risques, gouvernante ou responsable d'hébergement, cadre de santé, acheteurs de produits d'entretien,
- Effectif optimal : 8 à 12 participants,
- Prérequis : aucun.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Apports de connaissances sous forme d'exposés théoriques
- Etude de cas concrets, ateliers de mise en situation
- Quiz en salle
- Pédagogie participative

Intervenants :



Fanny
AUGER



Marion
CAMPION



Pierre
GREMET



Jeanne
LEMONNIER

L'hygiène des locaux sans chimie

Comprendre les risques et changer les pratiques

Contenu de la formation

APPORT DE CONNAISSANCES : définition des risques chimiques

- Qu'est ce qu'un risque chimique ?
- Quelles en sont les sources ?
- Quels en sont les effets ?

APPORT DE CONNAISSANCES : réglementation

- Encadrement législatif (REACH, CLP, FDS)

ATELIER PRATIQUE

- Les pictogrammes de dangerosité et leur signification
- Les fiches de données de sécurité en pratique

APPORT DE CONNAISSANCES : les éléments clés en hygiène

- L'utilité des détergents, des désinfectants et détartrants
- Comment survivent les bactéries ?
- Le cercle de Sinner
- Les procédés sans chimie
- La notion de zone de risque

ATELIER PRATIQUE

- Le choix de la méthode de nettoyage en fonction de chaque situation

APPORT DE CONNAISSANCES : réglementation

- Les critères d'achats éco-responsables
- La gestion des produits chimiques restants

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client

Financement possible: OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Évaluer la démarche «Qualité de Vie au Travail» existante dans leur structure
- Décliner des objectifs stratégiques QVT
- Décliner des objectifs opérationnels QVT
- Animer une démarche interne QVT

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation
- Questionnaire de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...)
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle)
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle en entrée et sortie de formation

Catégories de public et prérequis

- Direction d'établissement, direction des ressources humaines, managers
- Effectif optimal : 10 à 12 participants
- Prérequis : base règlementaire droit du travail, notions de prévention

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

Documents et livrables :

- Convention de formation
- Support pédagogique

Intervenantes :



Ambre
BOURRET



Jade
NOCCA



Delphine
MORAND

Contenu de la formation

APPORT DE CONNAISSANCES :

- Les principaux concepts de la QVT
- Les textes et histoires de la thématique

ATELIER PRATIQUE

- Quiz QVT

APPORT DE CONNAISSANCES :

- Réalisation de l'état des lieux
 - Inventaire des outils disponibles,
 - Critique des outils,
 - Comment choisir les outils adaptés.

ATELIER PRATIQUE

- Co-construction d'un regard critique des outils
- Diagnostic de la démarche : les participants réaliseront le diagnostic de l'existant d'un établissement fictif par groupe de 3. Retour du formateur, partage des analyses entre les groupes

APPORT DE CONNAISSANCES :

- Les clés de l'animation de la démarche,
- Modèles de stratégie interne (quelles ressources ? financières, humaines, techniques...)
- Modèles de stratégie externe (comment faire de la QVT un levier d'attractivité)

ATELIER PRATIQUE

- Construction en groupe des stratégies internes et externes de la QVT
- Retours avec le formateur et analyses croisées de l'ensemble des réponses

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client

Financement possible: OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

Objectifs pédagogiques

Cette formation permettra aux stagiaires de connaître les grands principes de la RSE appliquée à la restauration, notamment sur la conformité avec les lois EGALIM et AGECE, d'élaborer un plan d'actions basé sur la réduction du gaspillage alimentaire, de l'usage unique et des autres impacts environnementaux. A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les enjeux environnementaux, sociaux, sanitaires
- Connaître les réglementations en vigueur, notamment les lois EGALIM, AGECE, PACTE pour anticiper les contraintes en restauration collective
- Maîtriser les enjeux environnementaux et économiques de la production alimentaire à la distribution (achats, production, distribution, gestion des déchets)
- Intégrer des critères d'achats responsables (saisonnalité, circuits de proximité, labels, etc..)
- Réduire les gaspillages alimentaires
- Améliorer les pratiques hôtelières

Suivi et évaluation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Catégories de public et prérequis

- Responsables qualité, personnel de restauration, Direction.
- Effectif optimal : 8 à 12 participants
- Prérequis : avoir assisté un service de restauration collective dans la mise en œuvre d'une restauration durable.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Documents supports de formation projetés.
- Quiz
- Atelier de mise en situation
- Mise à disposition en ligne de documents
- supports à la suite de la formation.
- Pédagogie participative
- Attestation de formation

Intervenantes :



**Marion
CAMPION**



**Ambre
BOURRET**



**Marion
BRIANÇON
MARJOLLET**

La loi EGALIM

Et la lutte contre le gaspillage alimentaire

Contenu de la formation

- **LES ENJEUX DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE**
 - Enjeux mondiaux et nationaux, enjeux dans le secteur de la restauration collective, enjeux éthiques de la restauration sur les usagers/clients
 - Respect des réglementations ou anticipation sur les objectifs de lois (EGALIM, AGECL...)
- **CONSTRUIRE LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN RESTAURATION COLLECTIVE**
 - Présentation de la méthodologie et résultats concrets
 - Réflexion sur la sortie de l'usage unique
 - Présentation des mesures à prendre au regard des différentes réglementations
- **IDENTIFIER LES BONNES PRATIQUES ET LES AXES D'AMÉLIORATION**
 - Retours d'expériences et présentation des bonnes pratiques hôtelières, des bonnes pratiques de service, des critères d'achats responsables
 - Présentation d'outils, documents pour mettre en œuvre une restauration plus durable (gestion de la satisfaction convives, don alimentaire, communication)
- **SENSIBILISER LES PARTICIPANTS À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE EN NUTRITION**
 - Présentation des notions : d'additifs, de perturbateurs endocriniens, de résidus de pesticide
 - Atelier pratique : Reconnaître les produits nocifs les plus utilisés
 - Les critères de la santé environnementale dans la restauration

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client
Financement possible: OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

Objectifs pédagogiques

Des modules d'une heure maximum plusieurs fois dans la journée : Observation des pratiques en petits groupes sur le terrain, sensibilisation à la RSE, échanges sur l'amélioration des pratiques du point de vue développement durable. A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Définir le concept de RSE
- Questionner les protocoles du point de vue développement durable
- Proposer des solutions d'amélioration

Suivi et évaluation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Evaluation à partir d'un cas pratique

Catégories de public et prérequis

- Infirmières, Sages Femmes, Médecins, Aides-soignantes.
- Effectif optimal : 8 à 12 participants
- Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Intervenantes :



Fanny
AUGER



Ambre
BOURRET

Intégrer la dimension environnementale des Soins au travers de l'éco-pratique des soins

Contenu de la formation

- **OBSERVATION DES PRATIQUES SUR UN SOIN RÉALISÉ**
 - Analyse des protocoles,
 - Identification des consommables
- **INTRODUCTION À LA RSE**
 - Définition du concept de RSE
 - Les enjeux
 - Qu'est-ce qu'un éco-soin : l'analyse du cycle de vie
- **ECO-PRATIQUE DU SOIN**
 - Identification des étapes du soin
 - Discussion sur les améliorations possibles
 - Perspectives

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : plusieurs modules d'une heure dans la journée.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client
Financement possible: OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre la méthode d'éco-conception des soins
- Savoir identifier les impacts d'un soin
- Concevoir/penser un soin d'après une logique de suppression/substitution/réduction

Suivi et évaluation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Catégories de public et prérequis

- Acheteurs, responsables des services de soins/Cadres de santé, Pharmaciens.
- Effectif optimal : 8 à 12 participants
- Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Intervenantes :



**Fanny
AUGER**



**Ambre
BOURRET**

Intégrer la dimension environnementale des Soins au travers de l'éco-conception des soins

Contenu de la formation

- **LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SOIN**
 - Présentation du contexte
 - Les 3 piliers du développement durable
 - La méthode de l'éco-conception
- **L'ÉVALUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX D'UN SOIN**
 - Les différents impacts environnementaux
 - La méthode ACV, l'indice PBT
- **LE COÛT GLOBAL**
 - Définition et exemples
 - Mise en situation
- **LES CRITÈRES SANITAIRES ET L'ASPECT SOCIAL D'UN SOIN**
 - La santé environnementale et les déterminants de la santé
 - Les enjeux des perturbateurs endocriniens
 - Stratégies d'analyse
 - La matrice sociale du soin
- **MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉCO-CONCEPTION**
 - La méthode et les exemples
 - Mise en pratique
 - Les incontournables pour ancrer la pratique

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 7 heures (1 journée).
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client
Financement possible: OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

Objectifs pédagogiques

La formation a pour but de sensibiliser et outiller les équipes à la mise en place d'actions d'amélioration de l'impact du bloc, notamment en termes de réduction et gestion des déchets. A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les enjeux et les bénéfices attendus du développement durable au bloc opératoire et en maîtriser les conditions de mise en place
- S'approprier les méthodes et outils permettant de mettre en oeuvre une démarche éco-responsable et des actions concrètes de développement durable
- Adapter ses pratiques professionnelles et réduire l'impact écologique du bloc opératoire en bénéficiant de conseils utiles dans le cadre d'ateliers pratiques

Suivi et évaluation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM), Kahoot
- En début de formation : test de positionnement (questionnaire en ligne en amont de la session) et tour de table (identification des attentes des stagiaires)
- A l'issue de la formation : Evaluation des acquis des stagiaires, évaluation de la formation (questionnaire de satisfaction)
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Catégories de public et prérequis

- Direction des soins, personnel médical et paramédical (chirurgie et anesthésie), Pharmaciens et acheteurs de dispositifs médicaux, responsable de la stérilisation et hygiéniste, gestionnaire des déchets, cadre des blocs opératoires, référent développement durable/RSE.
- Effectif optimal : 8 à 12 participants
- Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Scoring du diagnostic bloc opératoire éco-responsable

Intervenant :



Fanny
AUGER

Promouvoir et mettre en œuvre le développement durable au bloc opératoire

Contenu de la formation

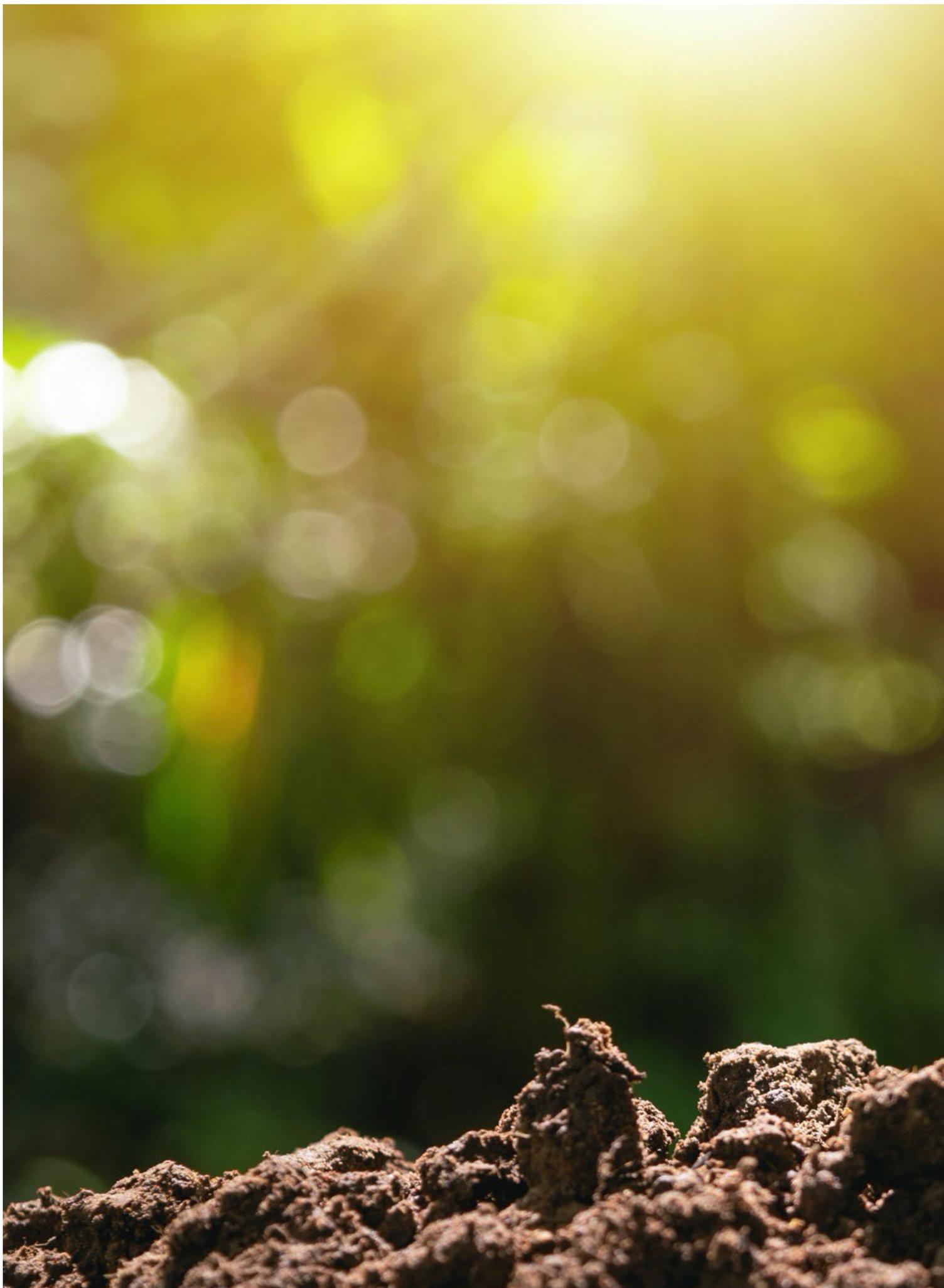
- **CONCEPTS ET DÉFINITIONS**
 - Sensibilisation enjeux climat et déchets
 - Impacts des blocs opératoire sur ces enjeux
 - Définition RSE, développement durable, santé environnementale, économie circulaire
 - Cadre réglementaire et plans nationaux
- **LES ACHATS AU BLOC OPÉRATOIRE**
 - Comprendre le fonctionnement des achats.
 - L'intégration des critères de développement durable.
 - La question de l'usage unique Vs l'usage multiple.
- **L'ÉCO-CONCEPTION DES SOINS**
 - la méthodologie d'éco conception des soins
 - La mise en œuvre sur des exemples concrets
 - la question des gaz anesthésiants
- **LES DÉCHETS DU BLOC OPÉRATOIRE**
 - La méthodologie de gestion des déchets
 - Les filières de valorisation
 - La question des DASRI
- **ATELIER DIAGNOSTIC BLOC OPÉRATOIRE ÉCO-RESPONSABLE**
 - Scoring sur 30 questions du référentiel bloc opératoire éco-responsable
 - Analyse des résultats et discussion des actions à mettre en œuvre
- **CONDUITE DU CHANGEMENT**
 - Clés de réussite
 - Retours d'expériences

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 7 heures (1 journée).
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client
Financement possible: OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous





ÉCONOMIQUE

L'agence Primum Non Nocere® s'est engagée dans une politique d'achats responsables respectant les valeurs de l'entreprise, ainsi que des critères de choix éco-responsables comme le coût global, la consommation énergétique, l'étiquetage complet, l'empreinte carbone pour tous ses achats et ses investissements.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les différents enjeux des achats,
- Identifier les impacts environnementaux et sociaux des achats
- Mettre en œuvre les techniques et méthodes pour réduire les impacts

Suivi et évaluation

- Feuilles d'émargement et attestations individuelles de participation,
- Questionnaire de satisfaction mesurant :
 - Le déroulement de l'action (mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...),
 - Les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets des connaissances et compétences acquises sur la pratique professionnelle).
- Grille d'évaluation des acquis pour la pratique professionnelle en entrée et sortie de formation.

Catégories de public et prérequis

- Directions, cadres de santé, pharmaciens, économistes, responsables achats, responsables techniques, responsables hôtellerie, responsables de restauration,
- Effectif optimal : 8 à 12 participants,
- Prérequis : aucun.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens et méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative
- Apports de connaissances
- Ateliers de mise en situation

Documents et livrables :

- Convention de formation
- Support pédagogique
- Certificats de formation

Intervenants :



Lucas
BOGAERT
ROSSI

Les achats responsables : Méthodologie et critères de choix

Contenu de la formation

APPORT DE CONNAISSANCES : connaître les enjeux des achats durables

- Définition de l'achat responsable
- Introduction aux notions de cycle de vie et d'impacts environnementaux, sociaux sur toute la chaîne d'approvisionnement.
- La gouvernance de la fonction achat : la politique achats responsables, les procédures internes, les indicateurs de performance, la stratégie de sourcing, les critères RSE dans le cahier des charges, la sélection des fournisseurs et la contractualisation, les retours d'expérience.

APPORT DE CONNAISSANCES : la rédaction de la politique et stratégie achat responsable

- La gestion des risques en termes de RSE en amont de la rédaction du cahier des charges : enjeux spécifiques et évaluation du risque
- La priorisation
- Le sourcing (consultations, études de marché) d'après la cartographie des risques

APPORT DE CONNAISSANCES : les outils

- Les critères environnementaux, sociaux et les labels : méthode de sélection
- La relation fournisseur : Obligations mutuelles, clauses équilibrées, conditions équitables, audit fournisseurs et plan d'action RSE, performances (délais de paiement), prévention des conflits et résolution des litiges, le suivi des indicateurs de performance

ATELIER PRATIQUE :

- Etude de cas de la fonction achat d'un établissement

Durée et modalités de personnalisation d'accès à la formation

- Durée : 1 journée de 7 heures, de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.
- Formation réalisable en INTER ou en INTRA.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible. Renseignez-vous.

Tarifs et délais d'accès

INTRA : 1600 € net/ jour de 7h
INTER : 600 € net/personne/ jour de 7h
Frais de déplacements et d'hébergement : facturés en sus au réel au départ de Béziers
Calendrier : à convenir avec le client
Financement possible : OPCO, Auto-financement, Plan de formation interne
Renseignez-vous

INFORMATIONS

04 67 00 31 70

formation@agenceprimum.fr

5 bis, Rue Franklin - 34500 Béziers



**Primum non nocere | 5 bis rue Benjamin
Franklin Béziers 34500 | Numéro SIRET: 75136852300021 |
Numéro de déclaration d'activité: 76 34 10988 34**



En application des dispositions de l'article L111-1 du Code de la Propriété intellectuelle, l'auteur de la ou des présentes jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous, En application des dispositions de l'article L 335-3 du même code, la loi incrimine au titre du délit de contrefaçon et en application de l'article L 335.2 al 3 toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tel qu'ils sont définis et réglementés par la loi » et en application de l'article L 335.2 al 3, le débit (acte de diffusion, notamment par vente, de marchandises contrefaisantes), l'exportation et l'importation des ouvrages "contrefaisants" .
